

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement no 515-7



Aux personnes intéressées, est par la présente donné avis que lors d'une séance tenue le 10 décembre 2019, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro **515-7**, intitulé : **RÈGLEMENT 515-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NUMÉRO 515.**

Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **21 janvier 2020 à 18h30**, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer à ce sujet.

- Que le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, situé au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que sur le site web de la ville au www.ndip.org. (Vie démocratique/règlementation/projets de règlement).
- Que le projet de règlement numéro **515-7** est soumis à la procédure d'approbation référendaire.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 19 DÉCEMBRE 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
